



**Conseil municipal | Séance du 22 avril 2021**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2021-04-22-34 | Affaires scolaires - Modification de périmètre scolaire**

**Sur le rapport de Monsieur Fontaine David**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 32

Date de convocation : 16 avril 2021

L'An deux mille vingt et un, le 22 avril, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Romain Legrand, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Lise Lambert, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche.

**Etaient excusés avec pouvoir :**

Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Madame Sarah Tessier donne pouvoir à Monsieur Brahim Charafi.

**Etaient excusés :**

Monsieur Jocelyn Chéron.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Romain Legrand

Le Conseil municipal,

**Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- L'article 80 de la Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

**Considérant :**

- L'intérêt à répartir les enfants du secteur concerné dans les écoles les plus proches, en tenant compte de leur capacité d'accueil ;
- Le bénéfice attendu pour améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement ;

**Décide :**

- De modifier les périmètres en rattachant aux deux groupes scolaires Ferry-Jaurès, Kergomard et Langevin (écoles maternelles et élémentaires) :
  - La rue Paul-Eluard : du 0 au 32  
du 1 au 29
  - La rue Maria-Verdure (dans sa totalité)
- D'informer les services de l'Éducation nationale, les écoles et les familles de ces nouvelles dispositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse  
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 23/04/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210422-lmc121442-DE-1-1

Affiché ou notifié le 26 avril 2021